

Recommandations pour la conception et la réalisation de séminaires de l'AIPCR

[03.07.B, 1999]

Par
Michèle Cyna, Membre du C3 (France)
et
Patrice Retour, AIPCR

[Objectifs et utilisation du guide](#)

[Principes de base](#)

[Objectifs du séminaire](#)

[Choix des thèmes de séminaires](#)

[Choix du pays organisateur](#)

[Conception des séminaires](#)

[Organisation matérielle et financement](#)

[Fonds spécial](#)

[Suites à donner aux séminaires](#)

[Conclusion](#)

[Exemples de séminaires](#)

Objectifs et utilisation du guide

Les recommandations qui suivent s'adressent tout particulièrement aux Présidents et Secrétaires des Comités et Groupes de travail de l'AIPCR. Elles visent à les convaincre de l'intérêt d'organiser des séminaires jumelés avec

certaines des réunions plénières de leurs Comités ou Groupes et leur prodiguent quelques conseils à cette fin.

Principes de base

En 1992-1993, lors de la phase de préparation du Plan stratégique dont l'Association mondiale de la Route s'est dotée en 1995, il avait été souligné que la visibilité de l'AIPCR était assez limitée, mis à part les temps forts que constituent les Congrès mondiaux de la Route et ceux de la Viabilité hivernale. Trois ans plus tard, l'AIPCR apparaît encore à beaucoup comme un "club" relativement fermé.

La formule du séminaire permet de rassembler pendant une durée limitée (en général comprise entre un et trois jours) un public intéressé par un sujet bien circonscrit. Pour le Comité, et, au-delà, pour l'AIPCR, l'objectif principal des séminaires est d'améliorer la diffusion des informations auprès d'un plus vaste public. Il est aussi et surtout, en retour, de mieux favoriser les échanges d'expérience avec les pays de la région où est organisé le séminaire. Accessoirement, lorsque son objet est de discuter un rapport provisoire, le séminaire permet d'élargir le nombre de personnes consultées et donc, finalement, de mieux étayer le rapport final du Comité.

En termes plus prosaïques, il suffit d'essayer de calculer le total des dépenses occasionnées par une seule réunion plénière d'un Comité ou Groupe de travail (salaires, frais de voyages et de séjour des participants, frais de préparation et d'interprétation, etc.) pour se convaincre de l'intérêt qu'il y aurait à mieux valoriser ces dépenses en en faisant profiter un plus grand nombre de personnes. Les réunions du Comité ou du Groupe de travail deviendraient rapidement très difficiles -voire impossibles- à gérer si elles devaient être ouvertes à tous. En revanche, et en contrepartie du caractère hermétique de ces réunions, on peut craindre que les besoins des utilisateurs ne soient pas identifiés avec suffisamment de précision, puisque fondés sur un nombre limité d'opinions : celles des seuls membres du Comité. C'est pourquoi l'ouverture que procure le séminaire est utile, surtout s'il permet à des ressortissants de pays en développement ou en transition de s'exprimer.

Le séminaire est tout particulièrement adapté aux échanges avec les pays en développement ou en transition car ce sont précisément ces pays qui ont les plus grandes difficultés à envoyer de manière régulière des représentants aux réunions des Comités. Ne participant pas -ou trop peu- aux réunions des Comités et Groupes de l'AIPCR, leur point de vue est trop souvent méconnu et, finalement, peu, pas, ou mal pris en compte dans les travaux du Comité.

Objectifs du séminaire

En dehors des objectifs généraux évoqués ci-dessus, chaque séminaire aura un objectif propre qui dépendra de la période où sera organisé le séminaire dans le cycle de travail du Comité entre deux Congrès mondiaux. Dans la phase préparatoire du travail, il s'agira de bien identifier les besoins sur ce thème et de valider le plan de travail ; dans la phase de maturation, de parachever le produit envisagé ; et dans la phase finale, de mieux assurer sa diffusion.

Choix des thèmes de séminaires

Le choix du thème est un élément crucial pour le succès du séminaire. Il faut un thème mobilisateur, dont l'intérêt évident incitera des personnes extérieures au comité organisateur à assister au séminaire.

Le thème du séminaire devra être choisi en relation directe avec le programme de travail du comité organisateur. Le séminaire doit donner à tous ses participants l'occasion de s'exprimer, et ne pas se présenter comme un cours magistral. On s'attachera donc plus particulièrement aux thèmes d'actualité donnant lieu à des recherches ou à des modifications technologiques ou institutionnelles, sur lesquels les échanges d'expériences sont enrichissants pour tous les participants, et contribuent à l'objectif particulier du Comité.

Choix du pays organisateur

Le pays organisateur aura une tâche importante, et il ne peut donc être choisi que sur la base du volontariat. Les critères de choix sont donc les suivants :

- volontariat du pays,
- intérêt particulier du pays pour le thème du séminaire, soit que ce pays mène des recherches ou changements très avancés dans ce domaine, soit au contraire qu'il souhaite initier des changements et rassembler avant de

commencer des informations pertinentes en provenance du reste du monde,

- capacité matérielle du pays à organiser un séminaire.

Le pays qui aide l'AIPCR à préparer le séminaire y trouve un intérêt car il peut, à cette occasion, mettre un nombre élevé de ses ressortissants en contact avec des experts étrangers, membres du Comité. Cet avantage est élargi à toute la région si des pays voisins, partageant avec le pays organisateur la même langue et/ou les mêmes besoins, envoient également des participants. Pour le lieu du séminaire, il faut privilégier autant que possible les régions dans lesquelles l'AIPCR n'est pas ou peu présente.

Le choix du thème initialement défini par le Comité pourra être modifié légèrement pour s'adapter aux objectifs particuliers du pays organisateur. Il importe cependant que ces adaptations ne portent pas atteinte à l'intérêt du séminaire pour les participants.

Le choix de la date doit tenir compte du délai minimal absolument nécessaire pour la préparation du séminaire, et surtout pour la diffusion de son annonce. Ce délai est de six mois, temps nécessaire pour que les revues et autres circuits d'information diffusent l'annonce, mais la fixation du lieu et de la date un an à l'avance est recommandée.

Conception des séminaires

Un Comité d'organisation du séminaire (formel ou non) doit être créé. Il comprendra : des membres du Comité ou du Groupe de travail AIPCR, des membres du pays hôte (Comité national de l'AIPCR s'il existe) et, éventuellement (pour les séminaires les plus complexes à organiser), un représentant du Secrétariat général.

L'AIPCR doit chercher à améliorer la coopération avec les organisations apparentées. Les séminaires offrent de bonnes occasions pour cela. Ils peuvent s'inscrire dans le cadre d'une manifestation plus large (organisée par d'autres) ou constituer une action spécifique conjointe. Le comité d'organisation du séminaire tiendra compte de ces partenariats.

Le comité d'organisation du séminaire pourra travailler de la manière suivante :

- identification des séquences de travail qui permettent d'atteindre l'objectif particulier du séminaire. L'architecture globale du séminaire sera bâtie la première, puis le séminaire sera découpé en séquences plus détaillées. Pour

chaque séquence, on définira l'objectif de la séquence.

- pour chaque séquence, choix d'un ou de plusieurs conférencier et/ou d'un animateur. Le conférencier devra être capable de remplir l'objectif de la séquence ; par ailleurs, on veillera à ce que le choix des conférenciers fasse intervenir des nationalités variées. Les intervenants de pays en développement ou en transition devront être favorisés. Il est préférable de prévoir plusieurs conférenciers possibles pour chaque séquence, afin d'avoir des alternatives si l'intervenant initialement retenu n'était pas disponible à la date du séminaire. Si la formule de la table ronde est retenue pour certaines séquences, un animateur sera désigné ; un membre du comité d'organisation sera souvent le plus apte à jouer ce rôle. Il est préférable de choisir des animateurs qui maîtrisent correctement le français et l'anglais. La présidence d'ensemble du séminaire sera assurée soit par un membre du comité d'organisation, soit par un président internationalement connu pour son rôle dans le thème du séminaire.
- contact avec chaque intervenant pressenti. Les contacts avec chaque intervenant peuvent être pris par le membre du comité d'organisation qui l'a suggéré, ou par un membre qui le connaît personnellement. Dans certains cas, les contacts peuvent être pris par l'organisation du pays hôte. Afin de faciliter ce travail, le comité d'organisation désignera en son sein un secrétaire qui coordonnera les réponses, et adaptera le programme au fur et à mesure des acceptations ou refus des intervenants.
- validation du programme final après itération. Lorsque le nom de chacun des intervenants sera connu, le comité d'organisation vérifiera la cohérence du programme par rapport aux objectifs généraux de l'AIPCR, et par rapport aux objectifs spécifiques du séminaire.

Afin de limiter les déplacements internationaux, le comité d'organisation se réunira lors des réunions du Comité de l'AIPCR dont il est issu, et utilisera les moyens de communication habituels pour assurer l'information de ses membres entre les réunions. Le courrier électronique, qui permet facilement d'envoyer des copies à tous les membres, sera favorisé. Une rencontre physique du comité d'organisation est préférable pour les deux premières étapes, qui sont généralement traitées lors d'une même réunion. Les deux étapes ultérieures peuvent se faire sans réunion.

Organisation matérielle et financement

Les postes de dépenses sont :

- temps passé pour la conception du séminaire
- temps passé pour gérer la réalisation matérielle du séminaire
- accueil des participants
- impression de la circulaire d'annonce et du bulletin d'inscription
- impression des documents spécifiques remis aux participants
- location d'une salle
- interprétation simultanée
- frais sociaux (visites techniques, repas).

Le budget du séminaire, établi par le Comité d'organisation, doit être équilibré. Il doit prévoir la répartition des écarts éventuels (déficit ou excédent) en fin d'opération. Généralement, les membres du Comité d'organisation mettent gratuitement leur temps à disposition pour l'organisation du séminaire. Par ailleurs, le pays hôte prend en charge le temps passé à l'organisation matérielle et à l'accueil des participants, et met gratuitement à disposition une salle. Cette salle peut également être trouvée dans un hôtel . Le choix du lieu doit tenir compte des facilités d'accès (par avion notamment).

Si les différentes organisations impliquées dans le Comité d'organisation ne couvrent pas la totalité des frais, il faut mettre les participants à contribution. Le tarif ne devrait pas dépasser 100 euros ou 100 USD environ par jour. Il peut être modulé en fonction de l'origine des participants (représentants de pays en développement, membres de l'AIPCR, etc.). Le nombre et l'identification des personnes exonérées des droits d'inscription doivent être fixés à l'avance par le Comité d'organisation.

Fonds spécial

Le Fonds spécial AIPCR peut prendre en charge les frais de transport ou de séjour de participants de pays en développement ou en transition (ceux dont le PNB/hab. est inférieur à 3 100 USD/an), à raison d'un participant par pays et avec l'accord du Premier Délégué, ou de son équivalent si le pays d'origine n'est pas membre de l'AIPCR.

Suites à donner aux séminaires

Pour contribuer plus efficacement au renom de l'AIPCR, des suites, au moins écrites, doivent être données à ces séminaires. Ces suites pourront prendre la forme de publications autonomes : articles dans des revues nationales, articles dans Routes/Roads, actes du séminaire sont des formes possibles de publications. Lorsque le séminaire a pour objectif la validation des recommandations d'un Comité, le séminaire devra être mentionné dans le rapport final du Comité.

Ces séminaires peuvent aussi être l'occasion de créer des associations régionales, entre plusieurs pays de la région du pays organisateur, soit sur les routes en général, soit sur le thème spécifique du séminaire.

Enfin ces séminaires peuvent dans certains cas déboucher sur l'organisation d'un programme de travail complet sur le thème du séminaire.

Conclusion

Les séminaires, symposiums et autres ateliers offrent de bonnes occasions aux Comités et Groupes de travail de l'AIPCR pour :

- favoriser les échanges d'expériences entre pays, qu'ils soient membres ou non membres de l'AIPCR,
- associer des pays non membres de l'AIPCR à leurs travaux, notamment en faisant valider, ou infléchir, des propositions de rapports finaux de Comités,
- faire partager les résultats de leurs travaux,
- collaborer avec d'autres organisations internationales.

Chaque Comité ou Groupe devrait, pendant la période 2000-2003, être invité par le Comité exécutif de l'AIPCR à organiser au moins un séminaire, de préférence dans un pays en développement ou en transition.

Exemples de séminaires

Dans le passé, plusieurs Comités (C1, C8, C10, etc.) ont organisé des séances spéciales lors de la réunion annuelle du TRB (*Transportation Research Board*), qui se tient chaque année à Washington en janvier. Cette formule est intéressante dans la mesure où elle permet un échange entre le Comité AIPCR et de nombreux experts nord-américains. Le programme du TRB est arrêté chaque année en août. Il faut donc s'y prendre un an à l'avance.

Le C1 (Caractéristiques de Surface) a instauré une série de Symposiums internationaux sur les Caractéristiques de Surface (State College 1988, Berlin 1992, Christchurch 1996, Nantes 2000, etc.). Chacun d'eux est organisé en étroite collaboration avec des entités nationales (ASTM, Forschungsgesellschaft für Strassen und Verkehrswesen, Austroads, Comité national français de l'AIPCR).

Le C3 (Echanges technologiques et Développement) a profité des réunions de Manchester (1997) pour organiser, avec le Comité national britannique, un séminaire à Birmingham sur les besoins des pays en développement. Ce séminaire a eu lieu à la veille des réunions de Manchester. Avec un financement partagé entre l'AIPCR et le Royaume-Uni, plusieurs représentants de pays d'Afrique anglophone ont bénéficié d'une aide (Fonds spécial). Cette aide a permis à plusieurs d'entre eux de participer ensuite à des réunions de Comités AIPCR.

Pour encourager la consolidation de l'ADAR (Association des Directeurs africains des Routes), la France et l'AIPCR ont uni leurs efforts à l'occasion d'un séminaire organisé à Rabat sur les pistes rurales par le Comité national marocain de l'AIPCR (1997). Une opération du même genre a été de nouveau montée au Maroc en 1998 à l'occasion de l'Assemblée générale du RME (Réseau mondial d'Echanges), jumelée avec une réunion plénière du C3. En novembre 1998, au Zimbabwe, le C3 a tenu une réunion plénière précédée d'un séminaire organisé conjointement avec le programme ASIST (*Advisory Support, Information Services and Training*) de l'Organisation internationale du Travail. A cette occasion, un rapprochement a été effectué avec la SADC (*Southern African Development Community*) qui regroupe les pays d'Afrique australe.

Le C3 organise, conjointement avec la CIGR (Commission internationale du Génie rural) des séminaires sur les routes rurales (Pays-Bas, 1987 ; Roumanie, 1994 ; Pologne, 1998).

Le C8 (Routes souples) a organisé un séminaire pour discuter le texte d'un

rapport qu'il a préparé sur les liants modifiés (Rome, juin 1998, 300 participants). Le caractère original de ce séminaire résidait dans le fait que, seuls les participants inscrits recevaient, avant le séminaire, le texte du rapport provisoire. Un appel à communications accompagnait l'opération (réactions au rapport provisoire). Deux circulaires ont été diffusées. Le financement a été géré intégralement par le Comité national italien de l'AIPCR. Les frais de participation s'élevaient à 350 USD environ, (+ 23 % pour les inscriptions tardives). Des sociétés privées italiennes ont participé au financement.

Le C7 (Routes en Béton) a une longue tradition de coopération avec CEMBUREAU (Association européenne du Ciment). Lors du 8e Symposium de CEMBUREAU (Lisbonne, 1998) le C7 a assuré, comme dans les précédents, une très forte présence de l'AIPCR.

Le C12 (Terrassements, Drainage, Couche de Forme) a organisé le premier Symposium International sur le Drainage interne des Chaussées et Couches de Forme (Grenade, Espagne, 1998).

Le C14 (Environnement) a organisé, avec l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement économiques), un séminaire sur l'Environnement (Helsinki, 1998).

Le Groupe de travail G2 (Catastrophes naturelles) organise en 1997-1999 une série de trois séminaires pour présenter et discuter le rapport qu'il avait établi pour le Congrès de Montréal. Un séminaire a eu lieu en Inde (New Delhi, 1997), le deuxième a eu lieu en Turquie (Istanbul, 1998) et le troisième se tiendra en Colombie (Carthagène, 1999). La REAAA (*Road Engineering Association of Asia and Australasia*), le Japon et le Fonds spécial de l'AIPCR ont uni leurs efforts pour le séminaire de New Delhi. Pour celui d'Istanbul, l'UATI (Union Internationale des Associations et Organismes techniques) a été contactée pour que deux séminaires (l'un spécifiquement routier, l'autre plus général) soient organisés de concert.